

Document d'orientation politique | Automne 2016

**UN PROCESSUS DE PAIX
POUR ET AVEC LES SYRIENNES
ET LES SYRIENS :**

DE QUELLE MANIÈRE
LE CANADA PEUT
ASSURER UNE PAIX
DURABLE EN SYRIE ?



Développement
et Paix
CARITAS CANADA



PHOTO MATTHIEU ALEXANDRE,
CARITAS

Introduction

Développement et Paix – Caritas Canada mène une campagne nationale de plaidoyer qui demande au gouvernement du Canada de jouer un rôle de leader dans sa réponse à la crise en Syrie. Développement et Paix recommande entre autres :

Que le Canada renforce son implication sur le plan de la diplomatie internationale afin d'œuvrer à une paix durable par des voies politiques plutôt que militaires, et fasse entendre la voix de la société civile syrienne à la table des négociations.

Dans cette guerre où même les civils, les hôpitaux, les écoles et les marchés ont été pris pour cibles, le Canada doit s'assurer que la société civile syrienne, incluant les organisations de femmes, joue un rôle significatif et puisse faire entendre sa voix lors des négociations et lors de l'éventuel processus de réconciliation. Le Canada devrait démontrer son leadership en créant des espaces parallèles et sécuritaires où les groupes de la société civile syrienne peuvent faire valoir leurs priorités et s'impliquer dans le processus de paix mené actuellement par les Nations Unies.

Pour que la paix soit durable, le processus doit émaner de l'intérieur de la région et prendre en compte les perspectives des différents représentants de la société civile syrienne plutôt que des seuls groupes armés. Comme nous avons pu le constater dans des processus de paix menés dans d'autres pays, une paix durable ne peut être imposée de l'extérieur. Un processus politique, conduit par des Syriens, favorisant la participation des femmes ainsi que des groupes ethniques et confessionnels marginalisés, doit constituer le fondement de la paix et de la réconciliation en Syrie.

L'importance de la participation de la société civile

Bien que confrontés à des dilemmes complexes et à une réalité périlleuse, les acteurs de la société civile peuvent apporter une contribution significative aux processus de paix. L'inclusion et la responsabilisation des organisations de la société civile (OSC) dans les processus de paix sont de plus en plus reconnues comme des facteurs essentiels dans la construction de la paix post-conflit, particulièrement pour la mise en place et la consolidation de structures démocratiques. Leurs compétences peuvent aider à créer les conditions favorables aux pourparlers, à structurer la conduite et le contenu des négociations, à établir la confiance entre les parties et à favoriser la durabilité des accords de paix. Toutefois, il est plutôt rare que les OSC aient accès à la table des négociations et leur absence peut nuire à la pérennité d'un accord de paix. Des études réalisées sur un certain nombre d'accords conclus dans d'autres pays ont démontré une forte corrélation entre une participation active de la société civile et la durabilité de la paix durant la phase de construction de la paix. Lorsque les OSC ont joué un rôle très actif dans les accords de paix, ceux-ci se sont avérés plus durables au moment de la phase de construction de la paix (même dans les cas où les OSC n'avaient pas accès directement à la table des négociations¹). Il existe de nombreux exemples d'accords de paix réussis où la société civile a joué un rôle important :

- **Au Mozambique :**
l'accord général de paix signé à Rome en 1992
- **Au Guatemala :**
les accords de paix signés à Guatemala City en 1996
- **En Sierra Leone :**
l'accord de cessez-le-feu signé à Abuja en 2000
- **Au Libéria :**
l'accord de paix global signé à Accra en 2003

Les acteurs de la société civile peuvent assumer une variété de rôles et leur contribution peut prendre de nombreuses formes. Il est possible de dégager quatre grandes approches distinctes, mais complémentaires :

1. Promouvoir le dialogue comme alternative à la violence armée

Les OSC contribuent à façonner le contexte social et politique nécessaire à un dialogue soutenu et à l'obtention d'une entente entre des groupes opposés, et peuvent même offrir une autorité morale dans le cas de leaders religieux. Dans des sociétés où la violence est devenue le mode dominant de résolution de conflits, les OSC peuvent canaliser la mobilisation citoyenne pour la paix par des manifestations et des pétitions ainsi qu'à travers l'éducation de leurs membres et de la population en général aux approches non violentes de résolution de conflits.

2. Faciliter le dialogue entre les parties

Les processus de dialogue menés par la société civile peuvent bâtir la confiance et l'entente entre les membres à la base de communautés divisées ; ils peuvent contribuer à identifier et à résoudre les conflits locaux au cœur des communautés et rétablir la confiance entre les parties au conflit ; ils peuvent aussi fournir un espace informel et sécuritaire où les membres de niveau intermédiaire des différentes parties en conflit peuvent résoudre certains problèmes en préparation aux négociations. De plus, de modestes initiatives menées par des acteurs de la société civile peuvent parfois être reprises par les leaders des négociations officielles.

3. Surveiller les violations et assurer la redevabilité

Les organisations locales et nationales de défense des droits humains peuvent documenter les violations et fournir des informations fiables sur les atrocités commises lors des conflits armés. Les défenseurs des droits humains peuvent contribuer à ce que les processus et les accords de paix prennent en compte les injustices structurelles qui ont déclenché le conflit et permettent des sanctions réelles contre les auteurs de ces violations afin de mettre un terme à l'injustice, à la discrimination et au climat d'impunité.

4. Participer à la table des négociations

Les mécanismes de consultation offrent aux groupes non combattants des espaces pour faire valoir leurs points de vue sur les enjeux discutés lors des négociations officielles et facilitent la participation des femmes et des jeunes. Dans les sociétés divisées, il est essentiel d'avoir des mécanismes représentatifs de prise de décisions pour pouvoir créer des processus inclusifs où participent de vastes pans de la population plutôt que les seuls leaders politiques et groupes armés. Ces processus sont ainsi moins vulnérables au sabotage ou au dysfonctionnement².



PHOTO EOGHAN RICE, TRÓCAIRE

La société civile syrienne

Avant le début de la révolution en Syrie, en mars 2011, la plupart des OSC étaient bannies ou contrôlées par le gouvernement. Aucune organisation militante ne pouvait être créée ou agir à l'intérieur du pays, sauf les organisations de charité, sans objectif politique ou de plaidoyer. Lorsque l'effet domino du printemps arabe a atteint la Syrie, cela a sonné le réveil de la société civile à tous les niveaux et des militants pacifistes ont commencé à jouer un rôle de plus en plus important.

Se regroupant d'abord spontanément pour des manifestations et des actes de désobéissance civile, ils ont créé, petit à petit, à travers le pays, une multitude de groupes et de réseaux militants pour la démocratie, la justice, l'égalité et le respect. Plusieurs de ces groupes se sont aussi engagés dans la fourniture d'aide d'urgence, de services médicaux, éducatifs et autres pour répondre à la situation humanitaire catastrophique. La plupart des OSC syriennes sont petites et leur influence demeure locale. Les jeunes Syriens de 16 à 30 ans y jouent un rôle majeur. La participation des femmes est plus faible, mais leur rôle s'accroît. Ces militants, tant à l'intérieur du pays que dans la diaspora, sont les cibles du régime syrien, de même que des seigneurs de guerre et des extrémistes, à cause de leurs efforts incessants pour mettre fin aux abus de façon non violente.

Les principaux défis auxquels sont confrontés les OSC en Syrie sont les risques qu'ils encourent par leurs actions et la faiblesse de leurs moyens financiers, logistiques et techniques. Malgré ces énormes défis, de nombreuses OSC sont toujours actives en Syrie et jouent un rôle crucial pour contrer l'influence des nombreux groupes à caractère militaire, politique, économique, extrémiste ainsi que des seigneurs de guerre.

Sources :

Khalaf, Rana, Oula Ramadan et Friederike Stolleis. 2014. *Activism in Difficult Times Civil Society Groups in Syria 2011 – 2014. Badael Project*; Lebanon.

Ahmado, Nisan. 2013. *Civil Society in Syria : A Milestone for Sustainable Peace. Alliance for Peacebuilding.*

Pourquoi l'implication des femmes doit-elle être facilitée ?

Les femmes sont trop souvent absentes des processus de paix à cause du caractère exclusif de ces négociations politiques. Le Centre sur les conflits, le développement et la construction de la paix de l'Institut des hautes études internationales et du développement, basé à Genève, a conduit 40 études de cas sur le rôle des femmes et des questions de genre dans les négociations politiques et la mise en œuvre des accords. Les principaux constats sont les suivants :

Une participation qualitative des groupes de femmes est corrélée à des résultats positifs des négociations :

Lorsque des groupes de femmes ont pu influencer fortement les négociations ou faire pression pour un accord de paix, un accord a toujours été obtenu. Même quand il y avait une implication plus modeste des femmes, on arrivait presque toujours à un accord. Mais lorsque les femmes n'étaient pas impliquées, la possibilité d'arriver à un accord était beaucoup plus mince.

Une participation qualitative des groupes de femmes est corrélée à des résultats positifs de mise en place des accords :

Lorsque des groupes de femmes ont pu influencer fortement les négociations, les chances pour que les accords soient mis en œuvre ont été beaucoup plus élevées que si les groupes de femmes n'avaient exercé qu'une influence modérée ou qu'elles n'étaient pas impliquées.

Le nombre de femmes n'est pas le seul élément à privilégier :

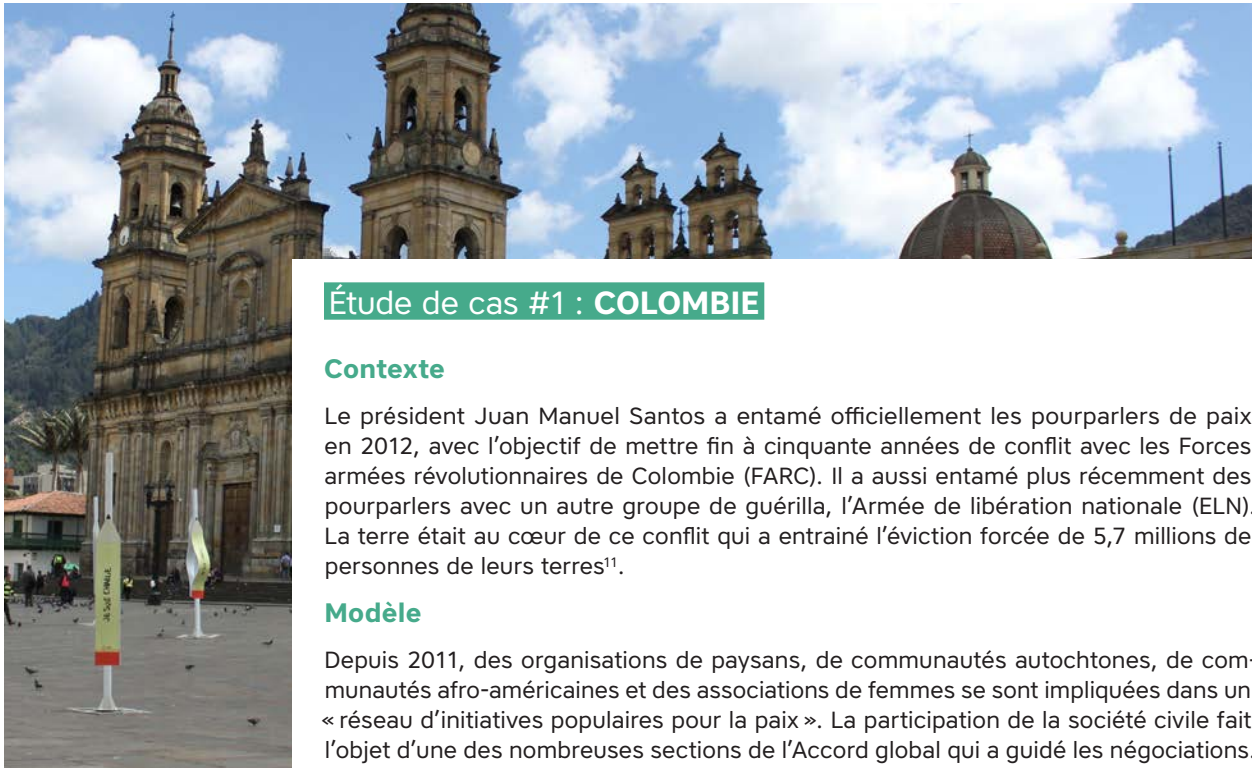
Les constats sur la qualité de la participation des femmes démontrent qu'il n'est pas suffisant d'augmenter le nombre de femmes impliquées, c'est surtout leur capacité d'influence qui compte.

L'inclusion des femmes ne doit pas se limiter à la table des négociations :

On met souvent trop d'emphasis sur la table des négociations comme étant le cœur du processus de paix et de transition, mais l'inclusion doit se faire à tous les niveaux du processus et à distance variable de la table des négociations³.

Le Canada et la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité

Le Canada est un fervent défenseur des lois et des mandats internationaux sur les droits et l'autonomisation des femmes, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ainsi que la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) sur les femmes, la paix et la sécurité⁴. Le Canada était membre du Conseil de sécurité lorsque cette résolution a été adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000⁵, pour demander « à tous les acteurs d'accroître la participation des femmes et d'intégrer les perspectives de genre à tous les efforts des Nations Unies pour la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité⁶ ». Plus spécifiquement, « la résolution réaffirme l'importance du rôle des femmes dans la prévention et la résolution de conflits, les négociations de paix, la construction de la paix, la réponse humanitaire et la reconstruction post-conflit, et souligne l'importance de leur participation égale et de leur pleine implication à tous les efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité⁷ ». Le Canada est aussi membre fondateur et président de la coalition « Friends of Women, Peace, and Security », basée à New York et il organise souvent des forums pour promouvoir le dialogue sur les progrès et les défis de la mise en œuvre de la résolution 1325 du CSNU⁸. Pour s'assurer de la mise en œuvre des principes de cette résolution, le Canada a créé en 2001 le Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité. Ce comité est composé de parlementaires, de délégués du gouvernement et de représentants de la société civile.⁹ Plus récemment, le Canada a lancé son Plan d'action national « Offrir la paix et la sécurité à tous », en 2010, incluant la composante suivante : « Participation – encourager la participation et la représentation active et concrète des femmes et des groupes locaux de femmes aux activités de paix et de sécurité, y compris aux processus de paix¹⁰. »



Étude de cas #1 : COLOMBIE

Contexte

Le président Juan Manuel Santos a entamé officiellement les pourparlers de paix en 2012, avec l'objectif de mettre fin à cinquante années de conflit avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Il a aussi entamé plus récemment des pourparlers avec un autre groupe de guérilla, l'Armée de libération nationale (ELN). La terre était au cœur de ce conflit qui a entraîné l'éviction forcée de 5,7 millions de personnes de leurs terres¹¹.

Modèle

Depuis 2011, des organisations de paysans, de communautés autochtones, de communautés afro-américaines et des associations de femmes se sont impliquées dans un « réseau d'initiatives populaires pour la paix ». La participation de la société civile fait l'objet d'une des nombreuses sections de l'Accord global qui a guidé les négociations. Plusieurs mécanismes ont été créés pour permettre la participation de la société civile, comme des tables régionales organisées par le Congrès colombien, une page web (mesadeconversaciones.com.co) et plusieurs forums de débats¹². Malgré la reconnaissance de l'État colombien, les organisations de femmes de la société civile se sont battues pendant plus d'un an pour pouvoir être représentées au sein de l'équipe de négociation de première ligne à La Havane. Cette bataille a culminé avec un Sommet sur les femmes et la paix à Bogota, en octobre 2013, où plus de 400 femmes ont demandé au gouvernement de nommer des femmes à cette équipe de négociation et de leur donner un rôle de leadership dans la construction de la paix¹³. Ce sommet avait reçu l'appui d'ONU Femmes ainsi que de plusieurs pays¹⁴. En août 2014, une délégation de survivants de crimes perpétrés par les guérillas, les paramilitaires et par l'État, participait aux pourparlers. Cette décision sans précédent d'entendre les témoignages de 60 victimes de violations des droits humains démontre la reconnaissance de la société civile comme contributeur et acteur de la construction de la paix en Colombie¹⁵. Finalement, en septembre 2014, on a instauré, au sein des pourparlers, un sous-comité consacré aux questions de genre ayant le mandat de porter cette perspective et de s'assurer que les droits des femmes soient intégrés dans toutes les ententes.

Impact

En novembre 2013, le gouvernement a nommé les deux premières femmes à l'équipe de négociation, et à un certain moment, un tiers des délégués à La Havane étaient des femmes, ce qui est loin de la parité, mais se situe au-dessus des moyennes générales¹⁶. La délégation des survivants comprenait 36 femmes, soit plus de 60% des personnes participantes¹⁷. Les délégations de victimes participant aux pourparlers de paix ont soulevé de nombreuses préoccupations comme : la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et définitif ; l'importance de la vérité ; la reconnaissance des responsabilités ; la restitution des droits et les garanties de non-répétition comme bases de la réconciliation et du pardon ; la justice, et non la vengeance, comme droit préalable à la construction de la paix ; la nécessité immédiate d'enlever les mines terrestres mises en place par tous les groupes ; la vérité sur les raisons de leurs évictions forcées, sur les auteurs de ces crimes et la nécessité de récupérer les terres des communautés autochtones, paysannes et afro-colombiennes¹⁸.

Étude de cas #2 : DARFOUR, SOUDAN

L'Institut pour une sécurité inclusive (Institute for Inclusive Security), basé à Washington, a analysé l'implication des femmes dans le processus de construction de la paix au Darfour¹⁹.

Contexte

Les pourparlers de paix inter-soudanais sur le Darfour, organisés par l'Union africaine (UA), ont commencé en juillet 2004 à N'Djamena, au Tchad et se sont poursuivis à Abuja au Nigéria. Ces pourparlers ont réuni le gouvernement du Soudan, le Mouvement/Armée de Libération du Soudan (SLM/A), et le Mouvement Justice et Égalité (JEM). Malgré de nombreuses rondes de discussion et une force de protection de l'UA de 7 000 personnes au Soudan, la violence et les bris de cessez-le-feu se sont maintenus en 2004 et 2005. Après sept rondes de discussion, la faction de l'Armée de libération soudanaise, menée par Minni Minawi et le Gouvernement d'Union nationale ont signé l'Accord de paix du Darfour (DPA), le 5 mai 2006. Toutefois, le SLM/A d'Abdul Wahid et le JEM ont refusé de signer cet accord.



PHOTO ANNIE BUNGEROUTH/ACT, CARITAS

Même si cet accord de paix n'a pas permis de mettre fin aux violences dans la province occidentale du Soudan, l'Institut pour une sécurité inclusive estime que le processus a permis d'aboutir à l'un des accords de paix les plus sensibles au genre jamais réalisé, et que la contribution des femmes et les dispositions qu'elles y ont insufflées offrent de nombreuses leçons pour améliorer la participation des femmes aux négociations²⁰. Le Canada a joué un rôle très actif dans les négociations du DPA.

Modèle

Plusieurs mécanismes ont été élaborés pour inclure les femmes dans les pourparlers. Le plaidoyer de la communauté internationale et de leaders féminines de la société civile du Darfour a permis la création d'une équipe neutre de soutien et d'expertise sur le genre (GEST). En collaboration avec la personne conseillère en genre de l'UA, cette équipe a agi comme ressource technique auprès des femmes déléguées au sein des équipes officielles de négociation, pour les aider à faire entendre la voix des femmes de la société civile dans les pourparlers. L'équipe du GEST comprenait 15 femmes (tant des professionnelles de haut niveau que des femmes militantes de la base) des trois États du Darfour. Elles ont participé à la septième ronde des discussions de paix.

La participation du GEST et de plusieurs autres femmes du Darfour a été soutenue sur les plans technique, logistique et financier, par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) à Nairobi, la Commission de médiation de l'UA, le gouvernement du Canada et le Centre de recherches sur le développement international (CRDI) du Canada. La sénatrice Mobina Jaffer, envoyée spéciale du Canada pour la paix au Soudan entre 2002 et 2006 et présidente du Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité entre 2002 et 2005, a aidé les délégations de femmes à développer leurs stratégies de plaidoyer²¹.

Impact

La participation des femmes s'est accrue au fil des pourparlers et de façon plus marquée lors de la septième ronde en 2005-2006, alors que des femmes faisaient partie des délégations et agissaient aussi comme conseillères. Le gouvernement du Soudan avait inclus deux femmes au sein de sa délégation et plusieurs autres femmes faisaient partie des délégations du SLM/A et du JEM.

La participation des femmes a fait ressortir le besoin de protection et de sécurité pour les personnes déplacées internes et les personnes réfugiées. Le GEST a soulevé des questions d'intérêt commun pour toutes les parties comme par exemple la sécurité alimentaire, ce qui a contribué à créer un climat de confiance. L'accord final proposait des mesures pour améliorer la participation des femmes et la protection contre la violence faite aux femmes et reconnaissait le rôle des femmes dans la construction de la paix. L'équipe du GEST a travaillé directement avec toutes les femmes de la délégation officielle pour rédiger un document de position commune : « Les priorités des femmes dans le processus de paix et de reconstruction au Darfour ». Les femmes ont contribué de façon significative à la dernière ronde de négociations et au DPA. Les femmes des équipes officielles de négociation ont participé aux trois commissions sur le partage de la richesse, le partage du pouvoir et les mesures de sécurité. Le GEST a défendu avec succès les questions de propriété, d'autonomie financière et de droits humains qui avaient été négligées par le passé.

De quelle manière le Canada peut-il renforcer son soutien à la société civile en Syrie ?

Par l'assistance humanitaire :

- Proposer des mécanismes de financement qui favorisent la participation locale et accorder de l'aide financière aux organisations canadiennes qui acheminent l'aide humanitaire directement aux ONG locales et nationales en Syrie, remettant ainsi la responsabilité entre les mains de celles et ceux qui sont le plus affectés par la crise²².
- Privilégier les personnes les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les filles.
- Intégrer le renforcement des capacités des OSC, même dans la phase d'urgence.
- Soutenir financièrement le Plan pour les réfugiés régionaux et la résilience (3RP) qui intègre des interventions humanitaires et de résilience, renforce l'appropriation nationale, assure la cohérence avec les plans locaux et nationaux de développement, et redirige le financement vers les structures locales, particulièrement les municipalités²³.

Par l'aide au développement :

- Offrir des forums de discussion aux OSC pour qu'elles puissent échanger et débattre de leurs idées, visions et projets. Cela pourrait contribuer à surmonter les divisions entre différents groupes de la société, renforcer la mise en œuvre des projets et créer un sentiment d'unité et d'appartenance.
- Soutenir les ONG, les OSC et les organisations confessionnelles pour l'organisation de séminaires et de formations sur la paix et la réconciliation ainsi que sur les droits humains. Si l'on veut que les processus de paix soient fructueux, il faut que les communautés à la base adhèrent aux concepts de paix et de réconciliation et que le respect des droits humains soit mutuel²⁴.

Au niveau bilatéral et multilatéral :

- Mener un plaidoyer soutenu pour l'implication des OSC et particulièrement des femmes aux processus de négociation. En facilitant la communication et en offrant une plate-forme de dialogue, les OSC contribuent de manière positive aux processus de gestion des conflits.
- Mener un plaidoyer soutenu pour l'implication des OSC aux processus de réconciliation. Ces organisations sont en mesure de mener un travail de sensibilisation et de plaidoyer sur le terrain et peuvent aussi participer aux différentes instances des processus de réconciliation.

Plus spécifiquement pour les femmes :

- S'engager haut et fort en faveur de la participation des femmes par des campagnes soutenues de plaidoyer pour favoriser leur participation aux processus de négociation et de réconciliation.
- Proposer des critères et des standards internationaux, particulièrement pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.
- Créer des conditions favorables afin d'inclure plus de femmes au sein des équipes officielles.
- Donner un meilleur accès aux équipes techniques d'expertise de genre afin qu'elles deviennent de meilleures ressources.
- Créer plus d'occasions officielles pour que les femmes puissent se regrouper entre elles au cours des négociations, que ce soit au sein d'une partie ou entre les parties.
- Assurer la sécurité des femmes pour qu'elles puissent participer aux négociations.
- Offrir un soutien logistique aux femmes déléguées²⁵.
- Organiser des tables rondes avec les organisations de la société civile canadienne partout au Canada, afin de soutenir l'implication des femmes syriennes dans les processus de paix (comme cela a été fait pour le Soudan, l'Afghanistan et le Sri Lanka)²⁶.



PHOTO SAM TARLING, CARITAS

Sources :

Paffenholz, Thania. 2014. *Broadening participation in peace processes: Dilemmas & options for mediators*. Centre for Humanitarian Dialogue (HD Centre). Genève.

Paffenholz, Thania. 2015. *Beyond the Normative: Can Women's Inclusion Really Make for Better Peace Processes?* L'Institut de hautes études internationales et de développement, Centre sur les conflits, le développement et la construction de la paix. Genève.

9 modèles pour faciliter concrètement la participation

S'il arrive que toutes les parties puissent s'asseoir à la table des négociations, cela n'est pas toujours le cas. Le Centre sur les conflits, le développement et la construction de la paix de l'Institut de hautes études internationales et de développement de même que le Centre pour le dialogue humanitaire, de Genève, ont proposé une variété de modèles pour élargir la participation de la société civile et des femmes dans la pratique. Les neuf options suivantes peuvent se réaliser en parallèle ou successivement :

1. Une représentation directe à la table des négociations comme les dialogues nationaux
 - Les femmes sont intégrées au sein des délégations
 - Les femmes ont leurs propres délégations
2. Un statut d'observateur pour des groupes sélectionnés et une présence directe aux négociations
3. Des consultations en amont, en parallèle ou après les négociations officielles
 - Officielles/Non officielles
 - Élites/Groupe plus large/Grand public
4. Des commissions inclusives
 - Commissions post-accord
 - Commissions du processus de paix
 - Commissions permanentes
5. Des mécanismes post-accords inclusifs, la participation d'acteurs sociaux et politiques aux institutions et mécanismes de mise en œuvre
6. Des initiatives de haut niveau de la société civile, telles que des ateliers de résolution de problèmes
7. La participation du grand public, par des audiences publiques, des sondages d'opinion, des assemblées, des campagnes de signature
8. Des prises de décision publiques, référendum et autres formes électives
9. Des actions de masse, des manifestations, des rallyes, etc.



PHOTO PATRICK NICHOLSON,
CARITAS

Conclusion

Dans les processus de paix, les acteurs de la société civile élargissent les débats, mettent davantage l'emphase sur les causes structurelles du conflit, assurent une appropriation plus grande des ententes conclues, et facilitent la réconciliation politique entre les participantes et les participants. Il est donc primordial pour la communauté internationale, dont le Canada, d'aider les organisations de la société civile syrienne à surmonter les défis, et de leur offrir plus d'occasions et d'espaces pour participer aux pourparlers de paix au niveau international.

Le soutien financier et politique apporté devrait respecter les réalités et les besoins sur le terrain et devrait aussi inclure la protection. Le travail des jeunes militants et des femmes doit être soutenu, encouragé et valorisé afin que leurs voix soient entendues et qu'ils puissent continuer de lutter pour la paix et la justice. Ils représentent le fondement à partir duquel il est possible de bâtir une société syrienne pacifique et inclusive, où les droits humains sont respectés et célébrés et où la démocratie participative est valorisée.

Notes

- 1 Anthony Wanis-St. John et Darren Kew. 2008. Civil Society and Peace Negotiations : Confronting Exclusion. *International Negotiation* 13 : 11–36.
- 2 McKeon, Celia. 2005. Civil society : participating in peace processes. Chapitre publié dans *People building peace II*, Paul van Tongeren, Malin Brenk, Marte Hellema et Juliette Verhoeven éditeurs. Lynne Rienner Publishers. London.
- 3 Paffenholz, Thania. 2015. Results on Women and Gender from the Broader Participation and Civil Society and Peacebuilding Projects. *L'Institut de hautes études internationales et de développement (IHEID), Centre sur les conflits, le développement et la construction de la paix*. Repéré le 22 avril 2016 à graduateinstitute.ch/files/live/sites/iheid/files/sites/ccdp/shared/Docs/Publications/briefingpaperwomen%20gender.pdf
- 4 Young, Angelic et Mariam Mansury. 2014. Assessment of Canada's Action Plan for the Implementation of United Nations Security Council Resolutions on Women, Peace and Security 2010-2016. *Inclusive Security*. Washington (DC)
- 5 Global Affairs Canada. 2013. Women, Peace and Security : Building peace and security for all. Repéré le 22 avril 2016 à international.gc.ca/START-GTSR/women_canada_action_plan-plan_action_femme.aspx
- 6 Office of the Special Adviser on Gender Issues and Advancement of Women (OSAGI). 2005. Landmark resolution on Women, Peace and Security. Repéré le 22 avril 2016 à un.org/womenwatch/osagi/wps/ (citation traduite)
- 7 *Ibid.*
- 8 Young, Angelic et Mariam Mansury. 2014. Assessment of Canada's Action Plan for the Implementation of United Nations Security Council Resolutions on Women, Peace and Security 2010-2016. *Inclusive Security*. Washington (DC) p.5.
- 9 *Ibid.*
- 10 Affaires mondiales Canada. 2015. Offrir la paix et la sécurité pour tous : Le plan d'action du Canada pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Repéré le 22 avril 2016 à international.gc.ca/START-GTSR/women_canada_action_plan-plan_action_femme.aspx
- 11 ABColombia. 2015. *Civil Society Voices : Agendas for Peace in Colombia*. London.
- 12 Zambrano, Liliana et Felipe Gómez Isa. 2013. Participation of civil society in the Colombian peace process. *Norwegian Peacebuilding Resource Centre. NOREF*. Oslo.
- 13 *Ibid.* p. 8.
- 14 ONU Femmes. 2015. Les femmes prennent les rênes pour bâtir la paix en Colombie. Repéré le 22 avril 2016 à unwomen.org/fr/news/stories/2015/5/women-build-peace-in-colombia
- 15 ABColombia. 2015. *Civil Society Voices : Agendas for Peace in Colombia*. London.
- 16 ONU Femmes. 2015. Les femmes prennent les rênes pour bâtir la paix en Colombie. Repéré le 22 avril 2016 à unwomen.org/fr/news/stories/2015/5/women-build-peace-in-colombia
- 17 *Ibid.*
- 18 ABColombia. 2015. *Civil Society Voices : Agendas for Peace in Colombia*. London, p.9
- 19 The Institute for Inclusive Society. 2013. *Nine Models for Inclusion of Civil Society in Peace Processes*. Background Paper. Washington (DC).
- 20 Comité permanent du Sénat sur les Droits de la personne. 2010. FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ : Le Canada agit pour renforcer la participation des femmes. Rapports des Comités du Sénat, 40ème Législature – 3ème Session. Ottawa.
- 21 *Ibid.*
- 22 Rapport sur le financement humanitaire pour le Secrétaire général à la table ronde des dirigeants de haut niveau. 2016. Too important to fail : Addressing the humanitarian financial gap. Repéré le 22 avril 2016 à consultations2.worldhumanitariansummit.org/
- 23 UNHCR. 2016. 3RP Regional Refugee and Resilience Plan 2015-2016 dans Response to the Syrian Crisis 2015 Annual Report. Repéré le 22 April 2016 à 3rpsyriacrisis.org/wp-content/uploads/2016/04/3RP-2015-Annual-Report.pdf
- 24 Malinowski, Radoslaw. 2014. Role of the Civil Society in Peace Support Operations in South Sudan and Somalia : The Component of Peacebuilding. International Peace Support Training Centre. Nairobi (Kenya).
- 25 Page, Michelle, Tobie Whitman et Cecilia Anderson. 2009. Strategies for Policymakers : Bringing Women into Peace Negotiations. The Institute for Inclusive Society. Washington (DC).
- 26 Canadian Peacebuilding Coordinating Committee. 2005. Canada and the pursuit of peace. Ottawa.